

CAFOC de l'académie de Versailles

FINANCEMENT DE L'ALTERNANCE COMPRENDRE ET MAÎTRISER LES RÈGLES 2026

CAFOC de l'académie de Versailles – 19 Avenue du Centre, 78280 GUYANCOURT ou en intra selon l'effectif concerné

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, les participants seront capables d'analyser les mécanismes de financement de l'apprentissage et de la formation professionnelle afin de construire une stratégie de développement économiquement soutenable et optimisée.

Objectifs opérationnels

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

1. Identifier les acteurs intervenant dans la fixation des niveaux de prise en charge, ainsi que les circuits décisionnels et les interactions entre les différents opérateurs institutionnels.
2. Analyser les mécanismes de financement mobilisant des fonds publics et des fonds privés, en distinguant leurs logiques, conditions d'éligibilité et modalités de mobilisation.
3. Décrypter les flux financiers liés aux contrats et aux actions de formation, afin d'anticiper les impacts budgétaires et les risques associés.
4. Construire une ingénierie financière adaptée à leur structure, en combinant différentes sources de financement et en sécurisant les montages.
5. Optimiser les ressources mobilisables, en identifiant les leviers d'ajustement (cofinancements, dispositifs complémentaires, modulation des parcours, mutualisations possibles).
6. Élaborer une stratégie de développement intégrant les paramètres financiers, en articulant ambition pédagogique, viabilité économique et positionnement stratégique.

CONTENU

1. L'apprentissage base de connaissances communes

- Public, principes, éligibilité, aides à l'embauche
- Financements et circuits de la collecte public/privé
- Aides aux employeurs, aides aux apprentis.
- L'organisation de l'apprentissage

Kahoot

2. Ateliers financement

- Comprendre le modèle financier de l'apprentissage
 - Identifier les différents acteurs de l'apprentissage et leurs rôles dans le financement
 - Proratisation, circuit financement employeurs publics et privés
 - Législation du financement et stratégies
 - Respect de la réglementation et points de vigilance
- Mise en pratique et manipulation de cartes

PUBLICS

- Professionnel de la formation

DURÉE

De 7 h

DATES

Date de début : 12 novembre 2026

Date de fin : 12 novembre 2026

PRÉ-REQUIS

Sans pré-requis

Gérer ou prévoir de gérer des formations en apprentissage

NIVEAU DE SORTIE

Sans niveau

VALIDATION

- Attestation de fin de formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- A distance
- Formation de groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en pratique

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Développement de l'apprentissage

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Cette formation s'adresse aux acteurs impliqués dans le développement de l'apprentissage. Elle leur permet d'acquérir une vision globale et partagée du financement de l'apprentissage, depuis ses fondements juridiques jusqu'à leurs applications concrètes.

L'accent est mis sur :

- **La compréhension du cadre légal** qui conditionne la réussite et la pérennité des actions de formation.
- **La sécurisation des projets** à travers la maîtrise des outils et de la réglementation applicable

Animée par une formatrice disposant de 25 ans d'expérience dans la formation professionnelle et la direction de CFA, la formation combine apports théoriques, outils pratiques et mises en situation. Elle offre aux participants une méthodologie claire pour identifier les modalités financières et planifier leurs projets, tout en tenant compte des réalités administratives et organisationnelles de l'académie.

COÛT

1400 € (7 heures)

FINANCEMENT

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Ingénierie, formation, pédagogie

CONTACT

Françoise MAILLET

Téléphone : 01 30 83 47 01

Email : formation.cafoac@ac-versailles.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Christelle DANY

christelle.dany@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un apprenant en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements (matériel et/ou pédagogique) dans le cadre de sa formation.

Les équipes sont sensibilisées et mobilisées à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

